ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/549
3 mars 2005

(05-0917)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/ espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, datée du 2 mars 2005, est distribuée à la demande de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

---

1. Les organisations ayant le statut d'observateur sont invitées à titre permanent à présenter des rapports au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (Comité SPS) sur les activités qu'elles ont entreprises en vue de promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS.

I. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. Conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis et six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques (l'Initiative).

3. L'Initiative, qui a vu le jour à la réunion d'octobre 2002, a contribué, moyennant huit réunions consécutives jusqu'à présent, à renforcer la participation des pays des Amériques et à promouvoir le renforcement des capacités nationales.

4. Les pays qui participent à l'Initiative sont au nombre de 34, dont 28 reçoivent une assistance directe leur permettant de participer aux réunions du Comité SPS. À la fin de la septième réunion du Comité SPS, en octobre 2004, l'Initiative avait permis la participation de 159 spécialistes de 32 pays venant des Ministères de l'agriculture (57 pour cent), de la santé (6 pour cent) et du commerce ou des affaires étrangères (37 pour cent). L'Initiative est conçue pour promouvoir la mise en œuvre coordonnée de l'Accord SPS par les différentes institutions nationales concernées. Elle promeut également la coordination avec le secteur privé dans le cadre des réunions qui ont lieu dans les capitales avant et après les réunions du Comité SPS de l'OMC. Sur les 34 pays des Amériques, jusqu'à 28 pays (82 pour cent) disposent à présent d'un type de mécanisme interne (qu'il soit formel ou informel) pour discuter des questions traitées au sein du Comité SPS et en assurer le suivi.

5. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: kevin.walker@iica.int (Kevin Walker); erick.bolanos@iica.int (Erick Bolaños); gregg.young@usda.gov (Gregg Young); marianne.mcelroy@fas.usda.gov (Marianne McElroy); ou henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick).

II. RENFORCEMENT DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES

6. L'IICA dispose désormais des versions préliminaires du mécanisme "Mise en œuvre, vision et stratégie" pour les secteurs de la préservation des végétaux et de l'innocuité des produits alimentaires. Ces versions complètent la version sur la santé des animaux mise au point avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Le mécanisme a été présenté aux pays des Caraïbes lors d'un atelier de l'OMC qui s'est tenu du 16 au 18 février 2005 à la Jamaïque.

7. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: marisa.cordero@iica.int (Marisa Cordero) ou kevin.walker@iica.int (Kevin Walker).

III. ACTIVITÉS LIÉES AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE NORMALISATION

8. Afin de contribuer aux processus de formation et à la diffusion de la Norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) n° 15 de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), l'IICA a participé à l'organisation et à la réalisation d'un atelier sur la réglementation de matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international, tenu à Buenos Aires (Argentine), en septembre 2004.

9. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras) ou cvgelderen@iica.org.ar (Carlos van Gelderen).

10. Le bureau de l'IICA en Argentine et le Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA) mettent en œuvre des accords de coopération technique avec la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), et le point d'information SPS en Argentine.

11. Une assistance est fournie pour identifier les besoins de la région et les sources de coopération en matière de renforcement des capacités et d'évaluation technique des documents, des normes proposées sous l'égide des organisations internationales et des notifications. Un soutien est également fourni, qui prend la forme de travaux de recherche sur des thèmes spécifiques, de l'élaboration de bases techniques et de la mise au point d'enquêtes sur les besoins nationaux et régionaux.

12. En tant qu'organisation internationale ayant le statut d'observateur, l'IICA a pris part à la quatorzième réunion du CCLAC qui s'est tenue du 29 novembre au 3 décembre 2004, à Buenos Aires. Au cours de la réunion, l'IICA a proposé de poursuivre les efforts de coopération pour développer l'interaction entre les points nationaux d'information et leur participation, ainsi que le renforcement des capacités.

13. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras) ou tim.obrien@iica.int (Tim O'Brien).

IV. SOUTIEN AUX ATELIERS DE FORMATION DE L'OMC

14. Dans le cadre du soutien qu'il apporte aux ateliers de formation mis en œuvre par l'OMC dans la région des Amériques, l'IICA a pris part à un atelier qui s'est tenu du 16 au 18 février 2005 à la Jamaïque. Un événement similaire doit avoir lieu au Nicaragua en mai 2005.

15. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: erick.bolanos@iica.int (Erick Bolaños).

V. ACTIVITÉS DANS LES CARAÏBES

16. L'IICA a apporté son soutien à un cours sur les mesures de quarantaine qui s'est tenu à Sainte-Lucie et y a fait des présentations; plus de 40 personnes du secteur public et du secteur privé ont été sensibilisées ou formées dans le domaine des services de quarantaine. Toutes les activités ont été coordonnées avec le Directeur adjoint du Ministère de l'agriculture et les services de protection phytosanitaire et de quarantaine, les services vétérinaires, les offices de normalisation, les associations du secteur privé et les chambres de commerce. Une consultation SPS s'est tenue à Sainte-Lucie à l'intention de plus de 35 personnes du secteur public et du secteur privé.

17. Un atelier sur les Accords SPS et OTC et leur incidence sur le commerce, à l'intention de 20 participants du secteur public et du secteur privé, intitulé "Où nous en sommes et où nous voulons aller", s'est tenu à la Grenade. Les activités ont été coordonnées avec le Ministère de l'agriculture et l'office de normalisation. À la suite de cet atelier, une réunion de suivi a été demandée et a été prévue afin de poursuivre le débat sur des recommandations et d'élaborer un plan d'action stratégique.

18. À la Jamaïque, une stratégie nationale concernant les bonnes pratiques agricoles (BPA) a été introduite par le Comité national sur la protection zoosanitaire et phytosanitaire et l'innocuité des produits alimentaires. C'est une initiative qui assure le suivi du programme de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) à compter de l'année dernière. L'objectif est d'exposer ce que le secteur privé a réalisé dans le domaine des bonnes pratiques agricoles et de définir une stratégie en vue d'établir un programme national sur l'innocuité des produits alimentaires. C'est une activité en cours de l'OECO.

19. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: aeverton.ambrose@iica.int (Everton Ambrose).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
http://agriheatlh.ws
htpp://www.iica.int

_____